



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 15 MAI 2023**

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 mai 2023

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 avril 2023 et de la séance extraordinaire du 25 avril 2023
- 2.2 Adoption – Politique linguistique
- 2.3 Appui de la Ville de Sainte-Adèle – Projet Relief Nord
- 2.4 Amendement – Politique des variations budgétaires
- 2.5 Abrogation de la résolution 2015-100

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Emprunts temporaires – Règlements 1330-1 et 1336
- 3.2 Augmentation – Limite des cartes de crédit Visa
- 3.3 Regroupement d'achats - biens et services de mobilité cellulaire
- 3.4 Liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes
- 3.5 Amendement de la résolution 2023-034
- 3.6 Acceptation du budget révisé #3 (2023) de l'Office municipal d'habitation
- 3.7 Acquisition – Logiciel des finances

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Embauche – inspecteur en urbanisme temporaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement
- 4.2 Autorisation de signature – Lettre d'entente SSI #4 – Syndicat des pompiers et des pompières du Québec, section locale Sainte-Adèle

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Adjudication – Travaux de réfection mineure de pavage 2023

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Résiliation de contrat – Achat d'un camion-outils
- 6.2 Demande de modification de l'entente initiale PDEQ-FCRC – Prolongation du délai pour le projet de revitalisation du chalet d'accueil de la plage Jean-Guy Caron
- 6.3 Demande de subvention au ministère de l'Environnement – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) – Capacité résiduelle de l'aquifère
- 6.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Phase 1 – Travaux de prolongement de rue et d'infrastructures dans le cadre du projet conventionnel sur le lot 4 106 009 – rue Séraphin
- 6.5 Autorisation pour l'acquisition d'un camion-outils – Services techniques et hygiène du milieu

7. URBANISME

- Demandes de dérogations mineures
- 7.1 Lot 5 065 876, rue Rolland
- 7.2 3655, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.3 870, rue Ouimet
- 7.4 Lot 6 540 961, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.5 201, rue Rose-Latulipe

- 7.6 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 555, boulevard de Sainte-Adèle
 - 2945, rue de la Terrasse-Morin
 - 1987, boulevard de Sainte-Adèle
 - 945, rue Sigouin
 - 7.7 Rapport toponymique – Domaine des Cimes
 - 7.8 Demande d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement – Rue Rolland
 - 7.9 Demande d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement – rue du Valais – Domaine du Valais
 - 7.10 Demande d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement – Rue Morin – Construction Kymco
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 8.1 Demandes de reconnaissance OBNL
 - 8.2 Autorisation pour dépôt de subvention – Programme Signature Innovation
 - 8.3 Financement des projets acceptés pour le développement culturel
 - 8.4 Entente de développement culturel – Projets 2023
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**
- 10.1 Projet de Règlement 1000-2008-PPC-2 amendant le *Règlement numéro 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle*
 - 10.2 Projet de Règlement 1220-1 amendant le *Règlement numéro 1220 visant à modifier certaines dispositions concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle*
 - 10.3 Projet de règlement SQ-2023 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
- 11. RÈGLEMENTS**
- 11.1 Règlement 1314-2021-Z-9 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les usages autorisés dans la zone ZC.1-004 – ADOPTION
 - 11.2 Projet de Règlement 1000-2008-PPC-2 amendant le *Règlement numéro 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle* – ADOPTION
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :
 - a) Incompressibles – Fonds d'administration – 936 564,70\$ pour la période du 8 au 14 avril 2023.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 276 377,05\$ pour la période du 15 au 21 avril 2023.
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 598 205,88\$ pour la période du 22 au 28 avril 2023.
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 938 920,13\$ pour la période du 29 avril 5 mai 2023.
 - e) Liste des comptes à payer au montant de 604 453,37\$ pour le mois de mars 2023
 - f) Engagements au montant de 900 573,23\$ pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023
 - g) Liste au montant de 31 580,79\$ du mois d'avril des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.

- 12.2 Procès-verbal de correction pour le Règlement 1330-1
- 12.3 Liste des immeubles – vente pour taxes
- 12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’employés saisonniers au poste de manœuvre pour le Service des loisirs
- 12.5 Disposition de biens meubles – avril 2023
- 12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’employés saisonniers au poste de manœuvre pour le Service des travaux publics
- 12.7 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’employés saisonniers au Service des loisirs pour l’été 2023, à la plage du lac Rond
- 12.8 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’une employée temporaire pour répondre aux besoins opérationnels des différents services pendant la période estivale 2023
- 12.9 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Autorisation vacances supplémentaires
- 12.10 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’un employé saisonnier pour le Service des loisirs
- 12.11 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’employés saisonniers pour le Service des loisirs
- 12.12 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’un employé de manœuvre pour le Service des loisirs
- 12.13 Dépôt par la trésorière du rapport financier pour l’année 2022
- 12.14 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’employés saisonniers pour le Service des loisirs

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s’identifiant avec son nom et prénom;
- S’adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste